

Formation économique des membres du comité social et économique (CSE) des entreprises d'au moins 50 salariés

Les objectifs

Maîtriser l'organisation et le fonctionnement

Connaître les moyens d'action

Identifier les attributions

Public

Élus du CSE

Pré-requis

Accessible à tous

Compétence visée

Exercer efficacement vos responsabilités

Méthode pédagogique

Active et participative

Suivi et évaluation

Évaluation des acquis pendant et après le stage

Intervenant

Juriste en droit social

Jour 1 : Le rôle et le fonctionnement du CSE

La présentation du CSE

- La mise en place et son rôle

La composition et l'organisation

- Les titulaires et les suppléants
- La présidence et les assistants
- Le secrétaire, le trésorier et les adjoints
- Les autres représentants du personnel : les représentants syndicaux, de proximité et le conseil d'entreprise

Le fonctionnement

- L'ordre du jour
- Les réunions
- Le procès-verbal
- Le règlement intérieur
- Les commissions

Les moyens

- Le local et le matériel
- Les heures de délégation
- Les budgets
 - *La base de calcul*
 - *L'utilisation*
 - *Les obligations comptables*
- Les modes de communication
- Le droit à la formation

Jour 2 : Les attributions économiques

- La notion d'information et de consultation
- Les modalités de consultation (avis et délais)
- La compétence générale
- Les consultations obligatoires (orientations stratégiques, situation économique et financière, politique sociale, conditions de travail et emploi)
- Les consultations ponctuelles (domaines de compétences)
- La BDESE
 - *Accès et contenu*
 - *L'adaptation par voie d'accord*
- Le rôle en matière de santé, sécurité et conditions de travail
 - *Inspections*
 - *Enquêtes*

Formation économique des membres du comité social et économique (CSE) des entreprises d'au moins 50 salariés

Les objectifs

Maîtriser l'organisation et le fonctionnement

Connaître les moyens d'action

Identifier les attributions

Public

Élus du CSE

Pré-requis

Accessible à tous

Compétence visée

Exercer efficacement vos responsabilités

Méthode pédagogique

Active et participative

Suivi et évaluation

Évaluation des acquis pendant et après le stage

Intervenant

Juriste en droit social

Jour 3 : Autres points à connaître

Les réclamations

- Individuelles et collectives

Les expertises

- Les cas de recours
- La désignation
- La prise en charge financière

Le droit d'alerte

- Économique
- Social
- Les atteintes aux droits des personnes et aux libertés
- Le danger grave et imminent

Les attributions sociales

- La gestion des activités sociales et culturelles (ASC)
- ASC et URSSAF

Le statut des membres

- La durée et le renouvellement des mandats
- La protection en cas de licenciement